



OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2023

Forte marge monétaire de 55,5 millions de dollars et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 45,5 millions de dollars

Augmentation de 9 % du dividende trimestriel

Montréal, 10 mai 2023 – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le premier trimestre de 2023. Les montants sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Faits saillants – premier trimestre (T1) de 2023

- 23 111 onces d'équivalent d'or¹ gagnées, une augmentation de 27 % par rapport au premier trimestre de 2022 (T1 2022 – 18 251);
- Produits provenant des redevances et des flux de 59,6 millions de dollars (T1 2022 – 50,7 millions de dollars);
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation² de 45,5 millions de dollars (T1 2022 – 40,5 millions de dollars);
- Marge monétaire³ de 55,5 millions de dollars, ou 93 % (T1 2022 – 47,5 millions de dollars ou 94 %);
- Bénéfice net² de 20,8 millions de dollars, ou 0,11 \$ par action de base (T1 2022 – 16,8 millions de dollars, ou 0,10 \$ par action de base);
- Bénéfice ajusté² de 32,6 millions de dollars, ou 0,18 \$ par action de base (T1 2022 – 24,8 millions de dollars, ou 0,15 \$ par action de base);
- Remboursement de 15,0 millions de dollars au titre de la facilité de crédit renouvelable;
- Augmentation du solde de trésorerie à 119,1 millions de dollars au 31 mars 2023; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire payé le 14 avril 2023 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2023.

Sandeep Singh, président et chef de la direction d'Osisko, a commenté : « Nous avons connu un bon début d'année 2023 et nous prévoyons une croissance des livraisons au cours de l'année, alors que nous récoltons les bénéfices liés aux accroissements de production sur certains de nos principaux actifs, en plus de la clôture anticipée à court terme de la transaction CSA, ce qui permet à Osisko d'envisager une autre année record.

Des éléments déterminants dans notre portefeuille continuent de se manifester et de s'intensifier. La consolidation de la mine Canadian Malartic par Agnico Eagle offre de multiples possibilités d'augmentation de la production alors qu'elle étudie des façons de maximiser le débit de l'usine. De plus, le partenariat entre Gold Fields et Minière Osisko sur le projet Windfall est un accomplissement formidable qui réduit les risques d'un actif important de notre portefeuille. Nous félicitons l'équipe de

Minière Osisko pour cet excellent résultat. Plus globalement, nos partenaires continuent à dégager une valeur significative sur l'ensemble de nos actifs communs, avec une moyenne de plus de 1,1 million de mètres forés par an au cours des six dernières années. Cette valeur s'étend à l'ensemble du portefeuille, ce qui met en évidence un avantage à coût nul dont bénéficie notre base d'actifs. »

Après le 31 mars 2023

- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,060 \$ par action ordinaire (une augmentation de 9,1 %) payable le 14 juillet 2023 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2023.

Renouvellement du conseil d'administration

La Société a le plaisir d'annoncer que M. Norman MacDonald est un nouveau candidat indépendant à l'élection lors de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires qui se tiendra le 7 juin 2023. M. MacDonald possède plus de 25 ans d'expérience dans des sociétés d'investissement institutionnel axées sur les ressources naturelles. M. Charles E. Page, qui arrive au terme de son mandat conformément aux politiques de la société, ne se présentera pas à la réélection. Les membres du conseil d'administration et de la direction souhaitent exprimer leur reconnaissance à M. Page pour sa perspicacité et sa précieuse contribution au fil des ans.

DÉTAILS RELATIFS À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET LA WEBDIFFUSION SUR LES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2023

Osisko fournit un avis de publication des résultats du premier trimestre de 2023, et les détails relatifs à la conférence téléphonique et à la webdiffusion.

Publication des résultats : Mercredi, le 10 mai 2023, après la fermeture des marchés

Conférence téléphonique : Jeudi, le 11 mai 2023, 10:00 HE

Numéros de téléphone : Sans frais en Amérique du Nord: 1 (888) 886 7786
Appels locaux et internationaux : 1 (416) 764 8658
ID de la conférence : 02416869

Lien pour la webdiffusion : https://viaid.webcasts.com/starthere.jsp?ei=1608666&tp_key=f4d17ca2be

Reprise (disponible jusqu'au dimanche 11 juin 2023 à 10:00 HE) : Sans frais en Amérique du Nord : 1-877-674-7070
Appels locaux et internationaux : 1-416-764 8692
Code d'accès : 416869#

Reprise également disponible sur notre site web au www.osiskogr.com

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko Ltée, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Osisko est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux détenant un portefeuille axé sur l'Amérique du Nord de plus de 180 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille de Redevances Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal Québec H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Heather Taylor
Vice-présidente, relations aux investisseurs
Tél: (514) 940-0670 ext. 105
Courriel : htaylor@osiskogr.com

Notes :

(1) Onces d'équivalent d'or

Les onces d'équivalent d'or sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent (Ag) provenant d'ententes de redevances et de flux a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement sont converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période.

Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2023	2022
Or ⁽ⁱ⁾	1 890 \$	1 877 \$
Argent ⁽ⁱⁱ⁾	22,55 \$	24,01 \$
Taux de change (\$ US/\$ Can) ⁽ⁱⁱⁱ⁾	1,3525	1,2662

- (i) Prix pm en dollars américains selon le London Bullion Market Association.
- (ii) Prix en dollars américains selon le London Bullion Market Association.
- (iii) Taux quotidien de la Banque du Canada.

(2) Pour les activités d'exploitation poursuivies

(3) Mesures non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures de performance dans ce communiqué de presse, lesquelles ne sont pas des mesures normalisées prescrites en vertu des Normes internationales d'information financières ou *International Financial Reporting Standards* (IFRS), incluant (i) la marge monétaire (en dollars et en pourcentage), (ii) le bénéfice ajusté (perte ajustée) et (iii) le bénéfice ajusté (perte ajustée) par action. La présentation de ces mesures non conformes aux IFRS vise à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS. Ces mesures ne suggèrent pas nécessairement des profits d'opérations ou flux de trésorerie issus des opérations, tel que déterminé selon les IFRS. Comme les opérations d'Osisko sont principalement axées sur les métaux précieux, la Société présente la marge monétaire parce qu'elle croit que certains investisseurs utilisent cette information, ainsi que des mesures déterminées comme conformes aux normes IFRS, afin d'évaluer la performance de la Société en comparaison avec d'autres sociétés minières de l'industrie des métaux précieux qui présentent les résultats de façon similaire. Toutefois, d'autres sociétés peuvent calculer ces mesures non conformes aux IFRS de façon différente.

Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire (en dollars) représente les produits provenant des activités d'exploitation poursuivies moins les coûts des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) représente la marge monétaire (en dollars) divisée par les produits provenant des activités d'exploitation poursuivies.

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
<u>Droits de redevances</u>		
Produits	39 178	34 989
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(135)	(94)
Marge monétaire (en dollars)	39 043	34 895
Épuisement	(6 848)	(6 855)
Profit brut	32 195	28 040
<u>Droits de flux</u>		
Produits	20 409	15 700
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(3 906)	(3 087)
Marge monétaire (en dollars)	16 503	12 613
Épuisement	(6 647)	(4 443)
Profit brut	9 856	8 170
<u>Droits de redevances et de flux</u>		
Marge monétaire totale (en dollars)	55 546	47 508
Divisée par : produits totaux	59 587	50 689
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	93,2 %	93,7%
Total – profit brut	42 051	36 210

Bénéfice ajusté (perte ajustée) et bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base

Le bénéfice ajusté (perte ajustée) est défini comme: le bénéfice net (perte nette) ajusté en fonction de certains éléments : le gain (la perte) de change, la dépréciation d'actifs (incluant la dépréciation d'actifs financiers et d'investissements dans des sociétés associées), les gains (pertes) à la cession d'actifs, le gain latent (perte latente) sur placements, la quote-part de la perte d'entreprises associées, la charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés, les coûts de transaction ainsi que d'autres éléments comme les gains (pertes) hors caisse.

Le bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté (perte ajustée) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
<i>(en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)</i>		
Bénéfice net des activités d'exploitation poursuivies	20 848	16 804
Ajustements :		
Dépréciation d'actifs	271	520
Perte (gain) de change	18	(876)
(Gain latent) Perte latente sur placements	(2 097)	5 840
Quote-part de la perte (gain) d'entreprises associées	6 145	(2 604)
Charge d'impôts sur le résultat différé	7 460	5 159
Bénéfice ajusté	32 645	24 843
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	184 719	166 926
Bénéfice ajusté par action de base	0,18	0,15

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, des estimations de production des actifs d'Osisko (incluant l'augmentation de production), au développement dans les délais attendus des propriétés minières sur lesquelles Osisko détient des redevances, flux de métaux, ententes d'écoulement de métaux et des investissements, aux attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, aux résultats d'exploitation, aux estimations des recettes futures, aux coûts de production, à la valeur comptable des actifs, à la capacité de continuer à verser un dividende, aux exigences de capital supplémentaire, aux perspectives et occasions d'affaires, à la demande future et à la fluctuation du cours des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, autres matières premières), au marché des devises et aux conditions de marchés générales. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données des tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et aux onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les onces d'équivalent d'or seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Osisko ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit ; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Osisko, (b) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (c) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (d) la disponibilité continue du capital et du financement et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (e) les réponses des gouvernements concernés à l'écllosion de la COVID-19 et l'efficacité de ces réponses, et l'impact potentiel du COVID-19 sur les affaires, les activités et la situation financière d'Osisko; en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Osisko, ou qui sont poursuivies par Osisko ou (b) l'intégration des actifs acquis. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au www.sedar.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. Osisko souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

Au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	119 084	90 548
Placements à court terme	1 644	-
Sommes à recevoir	8 871	11 700
Autres actifs	3 201	2 546
	<u>132 800</u>	<u>104 794</u>
Actif non courant		
Placements dans des entreprises associées	318 460	319 763
Autres placements	72 184	73 504
Droits de redevances, de flux et autres	1 364 329	1 378 253
Goodwill	111 204	111 204
Autres actifs	9 763	8 783
	<u>2 008 740</u>	<u>1 996 301</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus	3 811	6 825
Dividendes à payer	10 160	10 121
Obligations locatives	1 085	921
	<u>15 056</u>	<u>17 867</u>
Passif non courant		
Obligations locatives	7 688	6 701
Dette à long terme	134 370	147 950
Impôts sur le résultat différés	92 564	86 572
	<u>249 678</u>	<u>259 090</u>
Capitaux		
Capital-actions	2 087 576	2 076 070
Surplus d'apport	78 835	77 295
Cumul des autres éléments du résultat global	45 552	47 435
Déficit	(452 901)	(463 589)
	<u>1 759 062</u>	<u>1 737 211</u>
	<u>2 008 740</u>	<u>1 996 301</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les trois mois terminés les 31 mars 2023 et 2022

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits	59 587	50 689
Coût des ventes	(4 041)	(3 181)
Épuisement	(13 495)	(11 298)
Bénéfice brut	42 051	36 210
Autres charges d'exploitation		
Générales et administratives	(6 209)	(4 836)
Développement des affaires	(1 496)	(1 421)
Bénéfice d'exploitation	34 346	29 953
Produits d'intérêt	2 063	1 108
Charges financières	(2 870)	(5 926)
Gain de change	19	818
Quote-part (de la perte) du gain d'entreprises associées	(6 145)	2 604
Autres gains nets (pertes nettes)	1 826	(6 360)
Bénéfice avant les impôts sur le résultat	29 239	22 197
Charge d'impôts sur le résultat	(8 391)	(5 393)
Bénéfice net des activités d'exploitation poursuivies	20 848	16 804
Perte nette des activités d'exploitation abandonnées	-	(22 333)
Bénéfice net (perte nette)	20 848	(5 529)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :		
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	20 848	326
Actionnaires sans contrôle	-	(5 855)

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois mois terminés les 31 mars 2023 et 2022

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net des activités d'exploitation poursuivies	20 848	16 804
Ajustements pour :		
Rémunération fondée sur des actions	2 289	1 750
Épuisement et amortissement	13 754	11 573
Dépréciation d'actifs	271	520
Charges financières (gain)	123	1 698
Quote-part de la perte d'entreprises associées	6 145	(2 604)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs à la juste valeur par le biais du résultat net	2 745	7 948
Gain net découlant de la dilution de placements	(4 842)	(2 060)
Perte (gain) de change	16	(876)
Charge d'impôts sur le résultat différé	7 460	5 159
Autres	(87)	(20)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	48 722	39 892
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(3 272)	615
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies	45 450	40 507
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	-	(16 897)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>45 450</u>	<u>23 610</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements à court terme	(1 643)	-
Acquisition de placements	(271)	(6 296)
Acquisition de droits de redevances et de flux	-	(9 290)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies	(1 914)	(15 586)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	-	3 314
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	<u>(1 914)</u>	<u>(12 272)</u>
Activités de financement		
Financement par voie de prise ferme	-	311 962
Dépenses liées à l'émission d'actions	-	(12 816)
Remboursement de la dette à long terme	(13 463)	-
Exercice d'options d'achat d'actions et actions émises en vertu du régime d'achat d'actions	8 900	622
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	-	(4 879)
Dividendes payés	(9 753)	(8 723)
Retenue d'impôt à la source sur règlement d'unités d'actions restreintes et différées	(456)	(424)
Autres	(212)	(214)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies	(14 984)	285 528
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	-	37 137
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<u>(14 984)</u>	<u>322 665</u>
Augmentation de la trésorerie avant l'incidence des variations de taux de change sur la trésorerie	28 552	334 003
Incidence des variations de taux de change sur la trésorerie		
Opérations poursuivies	(16)	(92)
Opérations abandonnées	-	(159)
Augmentation nette de la trésorerie	28 536	333 752
Trésorerie – début de la période	90 548	115 698
Trésorerie – fin de la période	<u>119 084</u>	<u>449 450</u>